



District Haute-Garonne de Football
BUREAU DU COMITE DE DIRECTION



Réunion du 30.09.2021

Présents : SENTEIN Jean-Marc – AGASSE Jean-Louis – TREBOUTE René – BONNET Jean-Pierre – DA COSTA Yves – MARSENGO Patrick – REAVAILLE Geneviève – SANSUS Isabelle – GIUSEPPIN Richard.

Absent excusé : BAYOD Nicolas.

Invité : FEVRE Loïc

Le bureau est présidé par Jean-Marc SENTEIN.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau et passe la parole au Secrétaire général afin d'aborder l'ordre du jour.

POINT FINANCIER, CLOTURE DES COMPTES

La Trésorière Générale nous informe de la présence des Commissaires Aux Comptes sur cette semaine et de ce fait, elle nous communiquera la présentation définitive des chiffres au prochain bureau du 28/10/2021.

Elle nous fait part qu'un prélèvement club est prévu fin octobre.

Une réunion financière sera planifiée ultérieurement à la Ligue de Football d'Occitanie concernant les conventions des salariés techniques et de l'ETR afin de régulariser « administrativement » leur situation.

POINT SPORTIF (COMPÉTITIONS + LICENCIÉS + ENGAGEMENT)

A ce jour nous avons 24 365 licenciés pour 35 000 à N-1. Nous devrions être au même niveau de licenciés vu les engagements des équipes 2021/2022.

Le Directeur Général nous présente le tableau des licenciés par catégorie d'âge et le nombre d'engagement.

Pour le foot loisir, il a été rappelé lors d'une réunion avec les clubs concernés que tous les joueurs doivent obligatoirement être licenciés avec avis médical favorable.

Tout manquement engagera la responsabilité du Président du club.

Une demande sera faite à la Ligue de Football d'Occitanie pour une concertation sur le tarif de la licence foot loisir pour la saison 2022/2023 car cette pratique est en plein essor.

Concernant les compétitions jeunes et le football animation, les poules ont été faites en essayant de se rapprocher au mieux des situations géographiques. La première journée, avec un système à 2 niveaux (A et B), a été bien perçue par les clubs.

Le point critique inquiétant (au niveau national aussi) est la baisse significative du nombre d'arbitre (69% de renouvellement à ce jour) qui va perturber la tenue de matchs avec des officiels.

Toutes les doléances des clubs concernant le Pass-sanitaire seront étudiées, surtout celle de la catégorie U12/U13, tranche d'âge où le District Haute-Garonne est positionné pour ne pas empêcher ces jeunes de jouer (même si le Pass-sanitaire n'est pas présenté).

POINT DOSSIERS

Service civique : Le Président de la commission nous informe que la première réunion des tuteurs a eu lieu. Une seconde session doit être mise en place pour sensibiliser les clubs à leurs « devoirs » vis-à-vis des jeunes. Notre objectif est de positionner les 100 services civiques, sachant que les mineurs « lycéens » au même titre que les salariés ne sont pas prioritaires sur cette saison sportive. Il est de fait d'informer les clubs qui n'ont pas eu leurs dossiers retenus, dû à la situation des candidats ? de rechercher un autre jeune. Cependant, une décision définitive devra être prise par la commission, si des places restent vacantes, afin de les attribuer « exceptionnellement » aux clubs demandeurs.

Contrat d'apprentissage : l'école de management, WIN Sport School ainsi que l'association PSA31 étaient présents ce samedi 25 septembre 2021, au siège du District Haute-Garonne, pour une présentation. Il a été demandé de nous fournir un tableau retraçant le coût du contrat d'apprentissage en fonction de la tranche d'âge et de l'année de l'apprenti, en incluant les cotisations obligatoires, la mutuelle et les congés.

Proposition de développement du partenariat : Une convention est en cours de signature, avec certaines modifications, entre le District Haute-Garonne et Mme Pauline FONS, consultante en projet de développement de partenaires. Cette future collaboration inclura l'accompagnement de notre contrat d'apprentissage dans la recherche de nouveaux sponsors/partenaires et la mise en place du « club des partenaires ».

Prochaines réunions secteurs et rôle des vice-présidents : Dans le secteur EST, la première réunion s'est soldée avec seulement 7 clubs présents. Les autres réunions auront lieu à ST GAUDENS, CUGNAUX et LESPINASSE. L'association Colosse aux Pieds d'Argile et le Conseil Départemental participeront à ces réunions à la suite de nos différentes signatures de partenariat. Une remise de récompenses pour le P.E.F. est prévue lors de ces soirées.

A l'issue de ces réunions, un point sera réalisé pour revoir et affiner le format de ces réunions de secteur car les dirigeants de clubs sont très sollicités et peu disponibles.

QUESTIONS DIVERSES

Le Secrétaire Général nous informe de l'avancée des travaux au sein de notre siège de St Jean.

Les climatisations réversibles chaud/froid sont en fonctionnement.

La salle informatique est opérationnelle ainsi que l'open-space. Seules les baies vitrées sont en attentes ainsi que l'équipement intérieur de l'open-space (chaises, comptoir, plantes, fontaine à eau etc etc...).

Un bureau est attribué à la commission des terrains et tournois.

La CDA nous demande la possibilité de fournir des arbitres bénévoles à l'association FUTSAL FEMININ ASTOLOSA (club fédéral français de sourds). A ce jour, vu la difficulté à

fournir des arbitres sur nos compétitions officielles et vu le peu d'arbitre en renouvellement, il va être difficile de satisfaire cette demande. Néanmoins, si des arbitres sont disponibles nous ne manquerons pas d'aider cette association.

Le CTD - PPF, Pascal DESPEYROUX nous demande s'il est possible de fournir quelques équipements aux nouvelles sections sportives (3) qui se sont créées cette année. Le bureau donne son accord sur une dotation de ballons, chasubles, plots.

Le 12 Octobre la Ligue de Football d'Occitanie organise une formation de formateur. Les personnes intéressées devront se rapprocher du Directeur Général afin de lancer enfin un plan de formation des dirigeants.

Une réflexion sur la dotation des récompenses du label Départemental doit être prise.

Notre partenaire O Sport va mettre en ligne une boutique d'équipements sportifs.

La commission statuts et règlements devra éditer la liste des clubs qui ne sont pas en règle avec le statut, concernant les éducateurs couvrant leur club.

Le Président,
Jean-Marc SENTEIN

Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick